



PLAN ROUTES ET BIODIVERSITÉ

LA ROUTE GRANDEUR NATURE

SOMMAIRE

L'HÉRAULT, ON L'AIME, ON LE PRÉSERVE	04
Une biodiversité en danger.....	05
Une prise de conscience collective.....	05
L'Hérault, terre protégée.....	05
RÉCONCILIER LA ROUTE AVEC LA BIODIVERSITÉ	06
Une approche globale et intégrée	06
Tendre vers « la route a biodiversité positive »	06
DES ACTIONS SPÉCIFIQUES ET TRANSVERSALES	07
Des actions spécifiques	07
Des actions transversales	07
LES ESPÈCES TERRESTRES TRAME VERTE	08
Protéger.....	08
Compenser	08
Restaurer	08
Anticiper.....	08
LES ESPÈCES AQUATIQUES TRAME BLEUE	09
Adapter.....	09
Protéger.....	09
Restaurer.....	09
LES ESPÈCES NOCTURNES TRAME NOIRE	10
Adapter.....	10
Protéger.....	10
Restaurer.....	10
TOUS MOBILISÉS POUR LA BIODIVERSITÉ MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL	11
Protéger.....	11
Former.....	11
Informé.....	11
Innover	11



Rédaction : DGAAT / Pôle Routes et Mobilités, Direction Politiques Techniques et Innovations / Mission Environnement.

Conception et réalisation : Agence Suncha

Crédits photographiques : Photothèque du Conseil Départemental de l'Hérault / Photothèque de l'Agence de Développement Touristique de l'Hérault. Stéphane Tomas (CD34), Blandine Carré (GCLR), Lucie Yrles (Cohab), Philippe Galzy (CD34), Hervé Mineau (Aphyllanthe)

ÉDITO

La crise sanitaire mondiale liée à la COVID 19 nous oblige à réfléchir aux relations profondes qui existent entre l'homme et la nature, mais aussi à transformer durablement notre rapport à l'environnement. La responsabilité des humains est totale car certaines de nos pratiques impactent la biodiversité en favorisant notamment la transmission d'agents pathogènes de la faune sauvage aux hommes. Alors qu'elle est en quelques sortes notre assurance vie, la biodiversité recule partout dans le monde y compris en France.

Avec des richesses écologiques immenses couplées à une démographie dynamique générant des besoins croissants d'équipement, notre département n'est pas épargné par cette érosion des milieux naturels. La biodiversité dans l'Hérault, c'est le tissu vivant de notre territoire. Nous en faisons partie et nous en dépendons tous : quand elle se dégrade ou qu'elle évolue sous l'effet des changements climatiques, c'est notre cadre de vie et notre capital pour l'avenir qui sont menacés. Elle fournit des services indispensables et nous protège au quotidien : apport en oxygène, pollinisation, épuration de l'eau, filtration de l'air, protection contre les inondations, diversité alimentaire, espace de loisir et de récréation, régulation du climat...

Conscient de nos limites et de celles de notre planète, nous avons désormais le devoir d'imaginer une autre manière d'aménager le territoire héraultais et d'organiser ses mobilités, en utilisant des routes réconciliées avec la nature. Telle est l'ambition de ce « Plan Routes et Biodiversité » !

Ce plan stratégique constitue un engagement fort sur la préservation du vivant dans toutes les activités routières du Département. Il est décliné en 34 actions concrètes et mesurables, avec un impact positif sur la biodiversité.

A destination des équipes techniques du Département mais aussi des partenaires externes impliqués sur la dimension écologique, cet outil de « management responsable » permet d'aborder la conception, l'entretien et l'exploitation des routes départementales, en prenant en compte les différents milieux naturels et leur équilibre à chaque étape d'intervention.

Des fiches pratiques issues de ce « Plan Routes et Biodiversité » permettront d'accompagner les changements nécessaires pour enrayer l'érosion de la biodiversité et intégrer la question écologique au cœur des politiques routières, en développant de nouveaux savoir-faire et en renforçant la mobilisation collective des acteurs économiques des travaux publics, des associations et des citoyens.

Le Président
du Conseil Départemental de l'Hérault



L'HÉRAULT,
ON L'AIME,
ON LE
PRÉSERVE

UNE BIODIVERSITÉ EN DANGER

La biodiversité désigne l'ensemble des êtres vivants ainsi que les écosystèmes dans lesquels ils vivent. Ce terme comprend également les interactions des espèces entre elles et avec leurs milieux. Au-delà de leur valeur propre qui est inestimable, ces milieux fournissent de nombreux services écologiques aux habitants, pour leurs besoins actuels et futurs : nourriture, eau potable, médicaments, matériaux de construction, sols fertiles, fixation du CO₂, contrôle des inondations, régulation de la température,.... Pourtant, la biodiversité décline à un rythme effréné : 1 million d'espèces est menacé d'extinction au cours des prochaines décennies dans le monde ! Préserver la biodiversité, c'est donc aussi préserver l'avenir de l'Homme !

La France compte 5 des 34 points chauds ou « hot spot » de la biodiversité mondiale, là où elle est la plus riche. Le pourtour méditerranéen dont fait partie l'Hérault est l'un d'entre eux. Notre département recèle une importante mosaïque de milieux et une biodiversité exceptionnelle : 70% des espèces recensées nationalement, sont représentées dans le département.

Avec les effets du changement climatique qui accentuent les menaces sur la biodiversité héraultaise, il y a urgence à agir. Pour relever ce défi, le Département a souhaité s'engager de façon concrète, en mobilisant autour de lui tous les acteurs du territoire : collectivités, entreprises, associations, chercheurs et citoyens.

UNE PRISE DE CONSCIENCE COLLECTIVE

Face à ce constat alarmant, le Département a pris ses responsabilités en devançant certaines dispositions réglementaires, mais aussi en développant de façon prospective des démarches volontaristes : acquisition par anticipation de grands domaines naturels, gestion écologique des Espaces Naturels Sensibles, aménagements résilients avec des Solutions Fondées sur la Nature, protection de la ressource en eau et des paysages, mise en œuvre d'un Agenda 21, lutte contre les incendies, soutien aux associations environnementales, accompagnement d'agriculteurs avec des mesures agro-environnementales, animation d'un « Plan Abeille et Pollinisateurs », replantation d'arbres, ...

Pilier indispensable de la résilience de notre territoire, la protection et l'enrichissement de la biodiversité sont essentiels à notre avenir collectif : la vigueur et la diversité des écosystèmes est essentielle dans la lutte contre le changement climatique comme à l'adaptation de celui-ci.

L'HÉRAULT, TERRE PROTÉGÉE

Les enjeux liés à la biodiversité sont très importants dans l'Hérault où 90 % du territoire sont couverts par des zones de protection de différents types. Cette richesse est caractérisée notamment par 8000 hectares d'Espaces Naturels Sensibles propriétés du Conseil départemental, 54 sites classés Natura 2000, un parc Naturel Régional, et 267 communes concernées par plus 300 zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique.

Les zones humides et lagunes, représentant 5,5 % du territoire, constituent également des réservoirs de biodiversité, avec des forts enjeux en matière de paysage, de préservation des ressources en eau et de la lutte contre les inondations.



*Réservoirs de biodiversité : zone de biodiversité particulièrement riche dans laquelle les espèces trouvent des conditions favorables pour se développer



RÉCONCILIER LA ROUTE AVEC LA BIODIVERSITÉ



UNE APPROCHE GLOBALE ET INTÉGRÉE

Les travaux publics génèrent des impacts avérés sur la nature, du fait des interfaces physiques avec le terrain et les divers milieux environnants supports de biodiversité. Tracer une nouvelle route, intervenir dans un cours d'eau, décaper des sols, prélever des ressources minérales naturelles pour remblayer, traverser des écosystèmes remarquables : la plupart des chantiers routiers modèlent la nature, en lui infligeant quelquefois des impacts collatéraux tels que la destruction ou l'altération des milieux écologiques. Les infrastructures routières existantes peuvent également participer à l'érosion de la biodiversité en fragmentant le territoire, avec pour conséquence l'isolement des populations animales et végétales et une perte nette des habitats de ces espèces. De la même façon, les opérations de maintenance des routes peuvent générer des nuisances fortes.

Si toutes ces interactions représentent des pressions fortes sur le monde vivant, le Département s'est engagé de façon volontariste dès 2010 dans une démarche « route durable » qui permet de mieux prendre en compte la biodiversité au-delà des obligations réglementaires. Contrairement aux idées reçues, de nombreuses études environnementales attestent désormais que la route et ses dépendances concentrent de nombreux écosystèmes et refuges à préserver.

TENDRE VERS « LA ROUTE À BIODIVERSITÉ POSITIVE »

L'enjeu majeur pour les routes de demain est donc de repenser la cohabitation entre la faune, la flore et les infrastructures. Aussi, la prise de conscience collective des questions climatiques et écologiques impose aux acteurs de l'aménagement du territoire de réinterroger leurs pratiques et de conduire des politiques routières encore plus vertueuses. C'est dans cet esprit que le Département a été le premier signataire national du « Pacte d'Engagement des Acteurs des Infrastructures de Mobilité », avec les partenaires de la profession routière pour agir localement, en plaçant la protection de la biodiversité au centre des réflexions.

Face au changement climatique à l'extinction progressive des espèces, dans l'intérêt des générations futures, le « Plan Routes et Biodiversité » permettra d'agir pour construire et gérer des routes héraultaises encore plus respectueuses de l'environnement, pour mieux concilier développement et biodiversité.

Ce plan d'actions concret doit développer de nouveaux savoir-faire au sein des équipes routières, qui sont très attachées à protéger leur territoire et ses richesses naturelles. Appliquée à la conduite des études, au suivi des travaux mais aussi aux phases d'entretien et d'exploitation de la route, cette démarche intégrée de génie écologique s'appuiera sur l'expertise croisée des acteurs de l'environnement : associations, écologues, paysagistes, naturalistes, chercheurs...

A travers cette doctrine biodiversité, le Département a l'ambition de repenser une « route à biodiversité positive », en s'engageant à promouvoir un nouveau modèle où la nature se déploie et s'invite partout où cela est possible. Ainsi, les routes héraultaises seront demain un atout pour la biodiversité, de la même façon que la biodiversité sera un atout pour les routes héraultaises !

DES ACTIONS SPÉCIFIQUES ET TRANSVERSALES

Le « Plan Routes et Biodiversité » est élaboré à partir de 34 actions classées en fonction des différents milieux naturels et des objectifs recherchés par le Département pour préserver ou restaurer la biodiversité, en laissant toutefois la possibilité à la nature de s'adapter et d'évoluer.

La mise en œuvre opérationnelle sera assurée à l'aide de fiches pratiques co-construites entre les équipes routières et les partenaires, qui permettront d'accompagner ces changements et d'assurer une évaluation de l'efficacité des actions.

Le document est organisé autour de 3 thématiques spécifiques rattachées aux différentes catégories d'espèces, puis d'un thème plus transversal traitant du management environnemental des activités routières.

DES ACTIONS SPÉCIFIQUES



**LES ESPÈCES
TERRESTRES**



**LES ESPÈCES
AQUATIQUES**



**LES ESPÈCES
NOCTURNES**

DES ACTIONS TRANSVERSALES



Mise en défens



Transplantation d'aristochoes



Inventaire naturaliste

TOUS MOBILISÉS POUR LA BIODIVERSITÉ !
(Management environnemental)



LES ESPÈCES TERRESTRES

TRAME VERTE



La trame verte fait référence aux milieux naturels et semi-naturels terrestres, qui permettent aux espèces de vivre et circuler dans une logique d'interaction entre la faune et la flore. Les enjeux consistent à restaurer et protéger la biodiversité en favorisant, une gestion écologique in-situ ; mais aussi le déplacement des animaux pour se nourrir, se reproduire, étendre leur territoire et rejoindre des réservoirs de biodiversité.

PROTÉGER

- Adapter les terrassements et ensemencements sur les chantiers
- Installer sur certains sites des clôtures adaptées pour préserver la faune
- Lutter contre les plantes exotiques envahissantes

COMPENSER

- Créer des « coins de nature » sur les bords de routes
- Planter des haies et arbustes pour les oiseaux et les abeilles
- Augmenter le nombre d'arbres plantés au bord des routes

RESTAURER

- Restaurer des corridors écologiques* en faveur de la faune
- Faucher mieux pour préserver la biodiversité
- Accompagner la démarche zéro pesticide et encourager la gestion écologique des espaces verts

ANTICIPER

- Gérer les espèces protégées recensées sur les bords de routes
- Sécuriser les zones de collisions avec la faune sauvage
- Débroussailler le long des routes pour lutter contre les incendies
- Installer des « écuoducs » au-dessus des routes



Lézard ocellé



Fauchage raisonné

* Corridor écologique : couloir naturel qui permet la circulation fluide des espèces animales et végétales



LES ESPÈCES AQUATIQUES TRAME BLEUE

La trame bleue fait référence aux réseaux écologiques et éco-paysagers associés aux cours d'eau (fleuves, rivières, canaux, étangs, lagunes, zones humides...). Les enjeux consistent à préserver et restaurer les réservoirs et continuités écologiques au sein d'un réseau aquatique qui fonctionne de façon globale.

ADAPTER

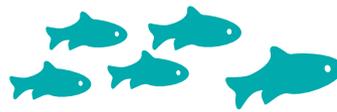
- Adapter les bassins de rétention pour accueillir la faune
- Aménager les ponts pour faciliter la circulation de la faune
- Concevoir et entretenir les ponts avec des techniques durables non polluantes

RESTAURER

- Restaurer des corridors écologiques en faveur des amphibiens
- Restaurer ou créer des zones humides sur les bords de routes
- Nettoyer les déchets des bords de routes pour éviter la pollution des rivières et de la mer

PROTÉGER

- Conduire les chantiers en respectant les milieux aquatiques
- Assurer le déneigement en respectant les milieux aquatiques
- Renaturer les cours d'eau à proximité des routes



Renaturation de rivière



LES ESPÈCES NOCTURNES TRAME NOIRE

En lien étroit avec la trame verte et bleue, la trame noire fait référence à l'ensemble des corridors écologiques caractérisés par une certaine obscurité et empruntés par les espèces nocturnes. Les enjeux consistent à protéger et favoriser ces espèces nocturnes, puis à limiter leur dérangement et la fragmentation de leur habitat dues à l'éclairage artificiel dans une logique de réseau écologique formé de réservoirs et de corridors propices à la biodiversité nocturne.

ADAPTER

- Réduire la pollution lumineuse en adaptant l'éclairage public
- Intégrer la préservation des chauves-souris dans les ponts et les murs

PROTÉGER

- Intégrer la préservation des chauves-souris dans la gestion des arbres d'alignement

RESTAURER

- Restaurer des corridors écologiques en faveur des chauves-souris





TOUS MOBILISÉS POUR LA BIODIVERSITÉ

MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

Quel que soit le type d'espèce et la nature des milieux concernés, la biodiversité a besoin d'être préservée et prise en compte pour aménager ou entretenir les routes. Cet engagement collectif se construit et s'accompagne autour d'une approche responsable, globale et intégrée.

PROTÉGER

- Identifier les enjeux environnementaux pour conduire les politiques routières
- Appliquer la doctrine « Éviter Réduire Compenser » pour les projets routiers

FORMER

- Former les agents aux enjeux de la biodiversité

INFORMER

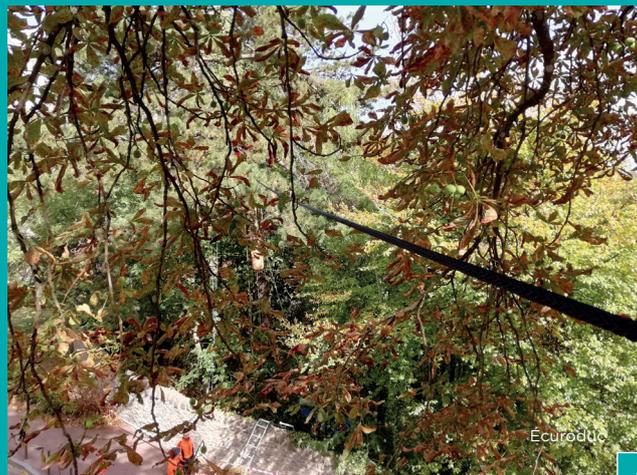
- Capitaliser et partager les données d'inventaires faune et flore
- Sensibiliser les enfants et les jeunes

INNOVER

- Conduire les chantiers routiers de façon éco-responsable
- Innover sur les routes et développer des partenariats avec les chercheurs et les associations environnementales
- Intégrer les projets routiers dans le paysage et les écosystèmes



© Blandine Carré- GCLR



Ecuroduc



LE DÉPARTEMENT

*Hôtel du département, Mas d'Alco
1977 avenue des moulins
34087 Montpellier Cedex 4*

herault.fr

